



LE FLASH INFO du YCPF n° 6

55 passage des caryatides
PORT-FREJUS
83600 FREJUS

info.ycfrejus@gmail.com
site :www.ycfrejus.fr

Sommaire ;

- Annonce du prochain défi ?
 - Une règle de course
-

Chers amis régatiers,

De nouvelles restrictions de circulation s'imposent à tous sur le territoire métropolitain, au moins jusqu'au 2 mai prochain. Ce devrait être le dernier épisode !

A moins qu'un nouveau variant interlope ne soit à l'origine d'une pandémie dans la pandémie de la pandémie. Ou que des « sachants soignants » et médecins de surcroît, en mal de plateaux de télévision, ne prêchent encore et toujours un confinement strict et prolongé. Ou que Boris Johnson ne poursuive son OPA sur les vaccins produits dans l'Union Européenne. Ou qu'un pangolin chinois facétieux ou mal intentionné ne soit le vecteur d'une nouvelle pandémie... ou...

Le conseil d'administration du Yacht-Club de Port-Fréjus s'est interrogé sur le fait d'organiser les défis programmés les 10 et 17 avril prochain. Il a été décidé de continuer de vous les proposer puisque le droit de naviguer persiste pour ceux qui habitent à moins de 10 km du port où séjourne leur bateau. (voir flash-info n°5)

Le respect des réglementations sanitaires à bord relève de votre seule responsabilité !

Ainsi donc :

Nous vous rappelons l'organisation par le YACHT-CLUB de PORT-FREJUS d'un DEFI le samedi 10 avril 2021. Tous les bateaux répertoriés handicap HÑ Osiris, même des autres clubs, ont la possibilité de s'inscrire suivant les conditions de participation déjà évoquées.

Afin de respecter les mesures de distanciation et conformément aux recommandations gouvernementales et de la FFV, il n'y aura pas de briefing le vendredi soir précédent.

Les inscriptions se font en ligne sur le site de NVI-Régates.

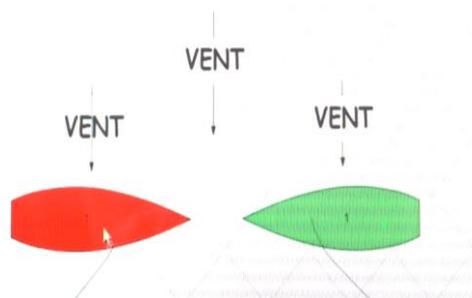
Toutes les informations utiles sur le déroulement de ce défi seront communiquées aux participants par mail le vendredi précédent fin d'après-midi. Le parcours sera rappelé par VHF lors de l'émergement virtuel 15 minutes avant la procédure de départ.

Les résultats seront communiqués sur le site du club à la rubrique REGATES-LES DEFIS

Amitiés à tous.



Rappel d'une règle de course qui pourra être utile à l'occasion de ce défi !



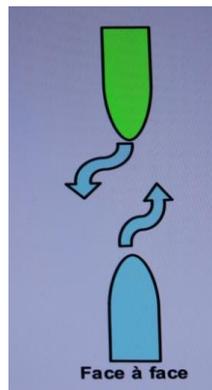
Règle 10 : priorités sur des bords opposés : **Quand deux bateaux sont sur des bords opposés, un voilier bâbord doit se maintenir à l'écart d'un voilier tribord.**
Vert, tribord, est prioritaire sur rouge bâbord (règle 10 – priorités sur des bords opposés.)

Selon la règle 14 : **Un bateau doit éviter le contact avec un autre voilier** si cela est raisonnablement possible

Cependant un voilier prioritaire n'a pas besoin d'agir pour éviter un contact jusqu'à ce qu'il soit clair que l'autre voilier ne se maintient pas à l'écart ou ne donne pas la place ou la place à la marque

C'est au voilier non prioritaire de lofer ou abattre pour éviter le voilier prioritaire et sa manœuvre doit être franche, sans équivoque.

Rien à voir avec la règle du **RIPAM**, qui stipule que : quand deux bateaux à propulsion mécanique arrivent l'un en face de l'autre, chacun doit partir sur son tribord.



YACHT CLUB de PORT FREJUS – Association Loi 1901 – Capitainerie de PORT FREJUS - 55 passage des Caryatides 83600 FREJUS.

www.ycfrejus.fr - info.ycfrejus@gmail.com - 06 11 17 92 05